Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juin 2015



n°133

sommaire

EDITO

Les 4 Groupes de Travail (GT) constitués dans le cadre de l'élaboration de notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ont terminé leurs travaux . Notre Commission Locale de Développement Rural (CLDR) avait défini quatre thèmes à soumettre à l'analyse et à la réflexion des membres des GT :

1. Liens entre tourisme et culture.
2. Diversification de l'économie.
3. Paysages, environnement et mobilité.
4. Logement et évolution de la population.

Les idées et les propositions d'actions émises lors des consultations et des réunions des Groupes de Travail ont été transmises au Collège pour évaluation. Elles seront soumises au mois de juin à la CLDR pour définir les actions mobilisatrices à mettre en œuvre avec le concours de la population durant la période d'élaboration du PCDR.

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui se sont investies dans ces réunions de travail.

Participation citoyenne et transparence

Suite aux inondations du 29 juillet 2014, nous nous étions engagés à réunir régulièrement les habitants qui ont été sinistrés afin de les informer de l'avancement de nos projets de réalisation de zones d'immersion temporaire(ZIT) et de pouvoir répondre à leurs questions. La dernière réunion a eu lieu le samedi 30 mai. Notre objectif consiste à aménager dans une première phase les ZIT du Ry Ternel et du Ry Goret permettant de retenir 65.000 m3, en amont du bassin d'orage existant, sur les communes d'Ittre et de Braine-l'Alleud. Le permis d'urbanisme pour la construction de la digue et les travaux d'aménagements sera très prochainement déposé chez le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne. La deuxième phase consistera à aménager des ZIT sur le Ry de Baudemont ainsi qu'une ZIT sur le Ry de Fauquez. Ces projets font actuellement l'objet d'études en concertation avec Vivaqua et les propriétaires concernés. Dans le même temps, nous examinons sur le terrain toutes les possibilités de création de petites zones de rétention d'eau afin de réduire le ruissèlement vers les points bas en cas de fortes intempéries.

Dans un souci de participation citoyenne et de transparence, le conseil communal a décidé, sur proposition du collège, de créer un « comité de suivi des inondations » regroupant 6 représentants des habitants des différentes rues sinistrées, 6 représentants des administrations et 6 membres du conseil. Notre volonté est d'associer toutes les compétences techniques et les expériences locales à la gestion des aménagements permettant de retenir l'eau en amont des habitations de nos villages lors des orages violents.

> Par le Collège,
> Ferdinand Jolly, Bourgmestre



TAILLEZ VOTRE HAIE D'IFS ET COUPEZ COURT AU CANCER !

Vous avez une haie d'ifs ? Oui. Bonne nouvelle… Vous faites partie des nombreuses personnes qui sont en possession d'une plante pouvant sauver des vies !

En effet, **les aiguilles des ifs (Taxusbaccata)** contiennent de la « baccatine », une substance précieuse utilisée dans la fabrication de médicaments permettant de traiter plusieurs formes de **cancer** (de l'utérus, du sein et de la prostate notamment).

Pour vous donner une idée : les tailles d'une haie de 50 mètres livrent assez de matière première pour une chimiothérapie !

Mobilisez-vous ! En collaboration avec votre Commune et l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW), aidez-nous à lutter contre le cancer. La seule chose que vous avez à faire est de tailler votre haie ou votre buisson d'ifs **entre le 15 juin et le 31 août et faire don de vos tailles au parc à conteneurs !**

Une manière « de joindre l'utile à l'agréable » puisque, pour obtenir une haie de qualité, il convient de tailler ses ifs au moins une fois par an en été.

Quelques remarques pour la réussite de l'opération :

- les rameaux doivent être déposés dans nos parcs à conteneurs au plus tard 36 heures après la taille.
  Une fois ces rameaux séchés ou jaunis, la « baccatine » ne pourra plus être récupérée ! ;
- inutile de nous apporter de grosses branches car la « baccatine » est principalement extraite des aiguilles des jeunes rameaux ! ;
- veillez à ce que vos tailles soient pures (pas mélangées à de la terre, à des mauvaises herbes ou à des feuilles).

La liste des parcs à conteneurs de l'IBW est disponible à l'adresse suivante : www.ibw.be/valoconteneurs.htm

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 11h à 18h15 – le samedi de 10h à 17h15.

Plus d'infos sur cette action : www.coupercourtaucancer.be



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

ON AVANCE : LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES SONT TERMINÉS !

Le processus suit son cours : rappelez-vous, après avoir consulté les habitants des villages et hameaux de l'entité, nous avions mis en place une Commission Locale du Développement Rural (CLDR) constitués de 50 membres citoyens et de 10 membres élus.

La CLDR a coordonné et suivi le déroulement de 4 groupes de travail thématiques qui étaient ouverts à tous les habitants de la commune. Ces groupes se sont penchés sur 6 enjeux importants pour le développement du territoire dans les 10 prochaines années, à savoir :

- Les liens entre le tourisme et la culture ;
- La diversification de l'économie ;
- La préservation et l'amélioration de la qualité des paysages et de l'environnement ;
- Les solutions alternatives à la voiture individuelle ;
- L'évolution démographique ;
- L'accès au logement.

FRW

Sur ces 9 réunions, pas moins de 134 participations ont été recensées. Les discussions furent fructueuses et de nombreuses idées ont été semées. La prochaine étape demandera à la Commission et aux différents acteurs actifs dans ce projet de faire germer toutes ces idées.

Vous voulez en savoir plus ? Retrouvez tous les documents utiles et comptes-rendus des différentes rencontres sur le site Rural'Ittre de la Commune : www.ecolcom.be/ittrerurale (menu « Opération de Développement Rural). Vous pouvez aussi « liker » la page Facebook « Rural'Ittre » pour être tenu régulièrement au courant de l'évolution du projet.

A (PRÉ)NOTER DANS VOS AGENDA



ittre participera à la nuit de la chauve-souris qui aura lieu le 29 août 2015. Une collaboration avec Natagora et le PCDN. Le programme sera en ligne à partir de juillet sur le site de Natagora : http://www.natagora.be/chauvesouris/index.php?id=2445 .



PCDN : ACTION RECENSEMENT DES HIRONDELLES ET MARTINETS



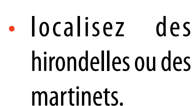
Comme chaque année, le pcdn d'Ittre s'associe à l'action de Natagora visant à renseigner les nids d'hirondelles et de martinets. En 2015, ce recensement aura lieu du 22 au 28 juin.

POUR LE PCDN D'ITTRE :

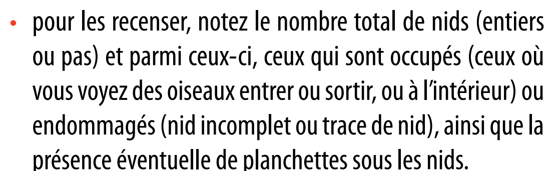
Envoyez-nous vos photos et/ou videos dès que vous apercevez le retour de nos petit(e) s ami(e)s. Elles seront publiées sur nos sites internet. Par mail : ruralite@ittre.be et pour les vidéos ou fichiers trops grands, prenez contact avec Angel Antuna (a.antuna@ittre.be) pour le transfert sur une adresse internet.

MODE D'EMPLOI DE NATAGORA :

Aves
pôle ornitho de natagora







Sur le terrain

- localisez des hirondelles ou des martinets.
- identifiez-les et essayez de trouver leurs nids.
- pour les recenser, notez le nombre total de nids (entiers ou pas) et parmi ceux-ci, ceux qui sont occupés (ceux où vous voyez des oiseaux entrer ou sortir, ou à l'intérieur) ou endommagés (nid incomplet ou trace de nid), ainsi que la présence éventuelle de planchettes sous les nids.

Sur la page **www.natagora.be/hirondelles**

- renseignez la position des nids via le site web (pas de courrier ni d'email car il est essentiel de localiser précisément les nids sur la carte interactive).



RAPPEL : CONCOURS PHOTO 2015

N'oubliez pas de prendre des photos-vidéos des différentes saisons pour notre concours PCDN dont le thème est « Les 4 saisons à Ittre » justement.

Plus d'infos et règlement sur notre site www.ittre.be



> Christian Fayt, Echevin de la Ruralité



TRAVAUX

LE MARCHÉ FLEURI

Le 17 mai tout était réuni pour le marché fleuri de Virginal.

Le soleil,

Le choix des fleurs présentés par nos horticulteurs

La disponibilité du personnel communal pour fournir le terreau et embellir les jardinières du nombreux public. Bref ….un fameux succès.



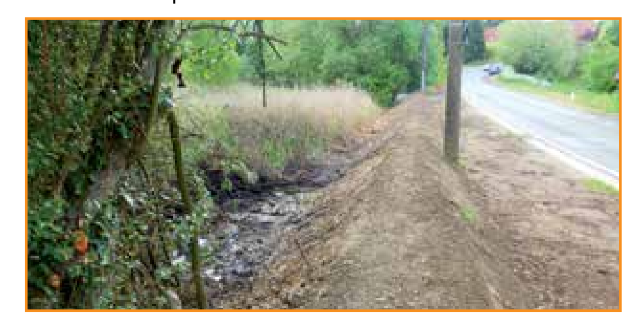


LES ZONES D'IMMERSION TEMPORAIRES

Comme annoncé l'étude sur les Zones d'Immersion Temporaires est terminée.

Zone d'Immersion du Ry Mortier.

Profitant des travaux réalisés par la Région wallonne, une première zone a été concrétisée le long de la RN280. Profitant de la présence d'un terrain excavé et humide surplombé par la RN280, une digue a été créée ainsi que la création d'un véritable déversoir ne laissant que passer le débit normal des deux cours d'eau se rejoignant avant le pertuis. Cela permettra de maintenir dans la zone le surplus d'eau. Estimation : 5.000 m³



Zones d'immersion temporaire du Ry Goret et du Ry Ternel

L'étude prévoit la création de trois zones d'immersion temporaire en amont du bassin d'orage de Haut-Ittre.

Deux de ces zones sont situées sur le territoire de Braine l'Alleud. La première tout en amont près du « Chemin Grand-mère » d'une capacité de 12.000 m³. Elle protégera ainsi Ophain et permettra de récupérer les eaux d'une importante zone agricole. Cette zone sera créée dans le cadre d'un lotissement.

La seconde, également sur Braine l'Alleud, est située sur un affluent du Ry Ternel : Le Ry Goret. Ce ruisseau dont le lit se situe dans une vallée particulièrement profonde. L'agriculteur a réalisé une traversée en créant une digue et en y installant deux tuyaux de 1000. Dans un premier temps, la dimension du débit de fuite. Avec l'accord du propriétaire, la commune de Braine l'Alleud reprofilera la digue, aménagera un déversoir de régulation. Il faut savoir que ce ruisseau reçoit de grosses quantités d'eau provenant de l'autoroute. Sa capacité est de 13.000m³.

La troisième située juste en amont du bassin d'orage de Haut-Ittre près de la rue Pezin sera la plus importante du dispositif avec une capacité de 52.000 m³. Une digue de 4 mètres sera érigée et permettra lors de grosses arrivées d'eau d'inonder une grande zone forestière. Cette ZIT est située à la limite des deux communes d'Ittre et de Braine l'Alleud.

Pour accélérer le processus et suivant les conseils du Fonctionnaire délégué, le Collège d'Ittre vient de mandater la commune de Braine l'Alleud afin de déposer le permis d'urbanisme.

Le Conseil communal d'Ittre a également décidé de participer financièrement et solidairement avec la Commune de Braine l'Alleud pour ces deux Zones d'Immersion Temporaire. Nous solliciterons également le soutien de la Province du Brabant wallon car le Ry Ternel est un cours d'eau dont le gestionnaire est la Province du Brabant wallon.

De plus, ces deux zones ont été admises dans un projet européen LIFE initié par la Région wallonne afin de lutter contre les inondations dans le sous-bassin de la Senne et ce avec la collaboration des Régions Bruxelloise et Flamande. Nous devrions être informés sur le choix de l'Europe incessamment.

Nous devons vivement remercier la commune de Brainel'Alleud pour son aide technique , financière et politique ainsi que le Contrat de rivière de la Senne qui a financé en collaboration de la Province du Brabant wallon l'étude de ces zones d'immersion temporaire.





AUTRES NOUVELLES



- La circulation de la RN 280 sera ouverte à la circulation dans le courant de ce mois.
- Le pont installé par l'armée à la rue aux Cailloux sera retiré ce jeudi 25 juin. La firme adjudicatrice ETH commencera les travaux de réfection le lundi 29 juin. Le pertuis est en fabrication.
- La passerelle du sentier du Maustichy a été adjugée aux entreprises Gasard et Claes d'Ittre. Les travaux commenceront dans de brefs délais.
- Ce 16 juin aura lieu la remise de prix pour la digue sur le Ry de Fauquez.

Dans sa réorganisation du Service Travaux, le Collège a décidé de créer une équipe spécialement habilitée pour le suivi des cours d'eau. Ses missions seront :

1. **Le suivi et le nettoyage des grilles.**
2. **Elle sera automatiquement de garde lors des annonces de fortes pluies et décidera du rappel des autres membres du personnel communal.**
3. **Elle procédera à l'inspection des cours d'eau communaux tous les ans. Nous signalons qu'il existe une servitude de passage de 5m le long des cours d'eau pour l'entretien. Les propriétaires riverains seront prévenus préalablement.**
4. **De faire l'inventaire de tous les travaux et petites retenues qui pourront être réalisés sur les cours d'eau communaux.**
5. **Elle travaillera en collaboration avec les riverains pour les cours d'eau non classés et dont la gestion et l'entretien incombe aux riverains.**

Ce 30 mai a eu lieu une réunion d'information aux riverains pour leur présenter les résultats de l'étude et les travaux réalisés et programmés.

> Christian Fayt, Echevin des Travaux

TOURISME

Du soleil, une foule nombreuse, des artisans comblés, de bons produits locaux, Bref un beau succès pour la dynamique équipe du syndicat d'initiative.



Une autre activité était proposée ce samedi avec la visite de l'Eglise Saint Laurent à Haut-Ittre dans le cadre de l'opération Eglises ouvertes. Une occasion de redécouvrir cette magnifique église romane. Outre la dimension humaine, son intégration dans le paysage Haut-Ittrois, il y a aussi de nombreuses faces cachées à découvrir tant au niveau de l'histoire que des joyaux qu'elle préserve.

AVIS AUX PASSIONNÉS

Suite au succès de l'année dernière, le Syndicat d'initiative récidive et organise cet été une journée « Jardins ouverts à tous » afin de faire découvrir aux habitants de l'entité les trésors de nos jardins privés.

Si vous possédez un jardin que vous-même, ou vos amis et proches, considérez comme intéressant, exceptionnel, remarquable ou tout simplement agréable à regarder et à vivre, alors inscrivez-vous au Syndicat d'initiative. Ce sera l'occasion de faire partager à tout un chacun votre passion du jardinage et la beauté de la nature.

La date que nous vous proposons est le **21 JUIN 2015 de 10h à 17h30.**

Merci d'avance de l'enthousiasme que vous mettrez dans cette belle entreprise.

Renseignements : Syndicat d'initiative 067/64 87 74

> Christian Fayt, Echevin du Tourisme

LE NO MAN'S LAND EN QUESTIONS



Ce mercredi 27 mai, les jeunes du No Man's Land se sont réunis dans le but de mettre à jour le règlement d'ordre intérieur (ROI) de l'espace qui est leur mis à disposition.

C'était une volonté des responsables que les jeunes participent et rédigent eux-mêmes ce ROI. C'est pourquoi, lors de cette réunion, avec des techniques créatives toutes les idées de règles et de projets pour l'avenir de l'Espace Jeunes ont été mises sur la table, de la plus farfelue à la plus ingénieuse.

Chaque idée a été débattue en groupe pour juger de sa pertinence et de sa raison d'être.

Cette réflexion est la base qui servira à la rédaction du ROI définitif, aujourd'hui en projet.

Un « espace jeunes », pensé par les jeunes et pour les jeunes, c'est là toute la philosophie du No Man's Land.

**> Christian Fayt,
Echevin de la Jeunesse**



2014, UNE ANNÉE FINANCIÈREMENT STABLE

Le 26 mai dernier les comptes communaux pour l'année 2014 ont été présentés au conseil communal.

La diminution de 5% des recettes ordinaires est essentiellement due à la perception tardive de deux sommes importantes : 314 000€ d'impôts sur les personnes physiques (IPP) et 600 000€ de précompte immobilier (PI).

Ces sommes seront perçues et comptabilisées en 2015.

Les dépenses augmentent de 4% (+ 355 000€) principalement en dépenses de personnel et de transfert (+127 000€ pour la zone de police et le service de secours). Les frais de fonctionnement diminuent malgré les inondations dont la gestion a coûté 84 000€ à la commune.

Il faut également souligner la somme de 2 098 000€ prélevée pour financer les projets extraordinaires de la commune et augmenter la réserve du contentieux industriel.

Le compte dégage donc un boni de 221 748€, ce qui est peu comparativement aux autres années mais qui en fait ne comprend pas les sommes payées tardivement et qui viendront augmenter le boni du compte 2015 et alimenter la réserve du contentieux.

Rappelons aussi la somme de 450 000€ qui a été ponctionnée pour financer l'étude et la réparation des ponts détruits par les inondations. La totalité n'a pas été dépensée, le solde étant repris en 2015 pour la finalisation de ces chantiers.

Le compte extraordinaire fait apparaître la concrétisation de beaux projets, tels que le rond-point de Haut-Ittre, l'agrandissement de l'école de Virginal ou encore les infrastructures sportives dont la construction a démarré à Virginal.

Il faut savoir que les projets extraordinaires de la commune ont, sur les quatre dernières années, été financées à hauteur de 57% sur fonds propres, 33% grâce à des subsides et seulement 10% par de la dette.

A bien des points de vue, le compte 2014 est difficilement comparable aux autres comptes, vu le glissement de certaines recettes d'une année à l'autre et les sommes importantes dégagées pour la gestion de la suite des inondations que nous espérons retoucher via le fonds des calamités.

> **Hélène de Schoutheete,**
> **Echevine des Finances**

QUELQUES CHIFFRES DU COMPTE 2014

A l'ordinaire :

Recettes : 9 568 856€

Dépenses : 9 031 374€

- Personnel : 4 130 700€
- Fonctionnement : 1 811 600€
- Transfert : 2 557 400€
- Dettes : 368 800€

Boni : 221 748€

Prélèvement :

- 1 698 000€ vers l'extraordinaire
- 400 000 € de complément pour le contentieux NLMK
- 100 000€ de provision pour charges de personnel

A l'extraordinaire

Recettes : 6 065 317€

- Boni comptable 2013 : 946 169€
- Prélèvement depuis l'ordinaire 1 698 300€
- 335 091€ (Réserve)
- Subsides : 2 717 162€

Dépenses : 5 036 869€ (à l'exercice propre)

- Ponts : 113 000€
- Rond-point de Haut-Ittre : 555 000€ dont 430 de subsides
- Ecole de Virginal : 653 968€ dont 300 000 d'emprunt
- Infrastructures sportives : 3 488 000€ dont 2 760 000€de subsides

APRÈS LE BUDGET, LA 1ÈRE MODIFICATION BUDGÉTAIRE

La recette principale d'une modification budgétaire n°1 est traditionnellement le boni du compte de l'année précédente. A cet égard, le boni du compte 2014 (221 000€) peut paraître décevant. Tout en sachant que les sommes non perçues en 2014, le seront en 2015 et rectifieront la modicité de ce boni, cela nous oblige à être attentifs à la MB2. En effet, les moyens budgétaires dégagés par la MB1 (un boni de 32 933€) nous laissent peu de latitude pour clôturer l'exercice budgétaire 2015.

Il nous paraît donc important de constituer des réserves. Nous l'avons fait au budget initial 2015 (275 000€ pour l'irrégularité de l'IPP et 300 000 € de réserve extraordinaire en MB2-2014 qui ont été investis en 2015). Cela s'avère plus que jamais nécessaire pour amortir les irrégularités de nos recettes et donc de nos boni, tout en permettant d'augmenter notre indépendance financière vis à vis des deux contribuables industriels. Cela a d'ailleurs été payant en 2014, nous permettant ainsi de financer les travaux liés aux inondations, sur nos fonds propres. L'intervention du fonds des calamités permettra, nous l'espérons, de reconstituer en partie ces réserves quand elle arrivera.

Nous tenons à rappeler que ces réserves n'ont rien à voir avec celles constituées dans le contexte du contentieux Duferco-NLMK et auxquelles nous ne toucherons pas.

Il faut, en outre, souligner l'interdépendance des services ordinaire et extraordinaire.

Si nous n'y prenons pas garde, le service ordinaire sera rapidement alourdi par la mise en fonctionnement des projets extraordinaires que le Collège porte.

Nous devons donc y rester particulièrement attentifs et garder cela à l'esprit dans la suite du processus PCDR et des projets qui en ressortiront.

Comme les années précédentes, c'est au moment de la MB1, à l'extraordinaire, qu'apparaissent les projets que la majorité souhaite mener à bien. Lors du compte 2014, différents projets, en cours depuis plusieurs années, se clôturent (le rond-point de Haut-Ittre, l'agrandissement de l'école de Virginal). C'est dans cette MB1 2015 que certains projets, initiés plus récemment, se poursuivent (les infrastructures sportives, le projet Agora , l'extension du centre administratif, l'égouttage) et d'autres sont mis en place comme la crèche de Virginal, l'aménagement des parkings et la politique de lutte contre les inondations. Celle-ci est bien entendu une priorité absolue pour la majorité. Des moyens financiers importants y sont consacrés et le seront dans le futur si cela s'avère nécessaire.

C'est donc avec dynamisme que la majorité travaille au développement futur de notre commune.

Cependant, de manière générale, dans une configuration de dépendance financière comme la nôtre, nous aurions avantage à alléger au maximum les dépenses ordinaires.

C'est un nouveau point d'attention sur lequel nous devrions nous arrêter et réfléchir à comment augmenter notre réactivité en cas de perte importante de recettes tout en nous concentrant sur nos missions essentielles de service public. C'est un défi que nous devrions relever avant d'être contraints de le faire.

> **Hélène de Schoutheete,**
> **Echevine des Finances**



67 NOUVEAUX CYCLISTES BREVETÉS DANS NOTRE VILLAGE

Le 21 mai 2015, le « brevet du cycliste » a été remis à 67 élèves de 5ème primaire de toutes les écoles de notre entité.

Pour obtenir ce brevet, ces enfants ont suivi une formation de 3 jours qui les a amenés à devenir des cyclistes autonomes et responsables sur la route.

En effet, suite à une initiative du Conseil consultatif de la Mobilité en 2010, une collaboration s'est mise en place entre le pouvoir communal (à travers son conseiller en Mobilité Philippe Godefroid), les écoles (communales et libres) et l'ASBL Pro Vélo.

La volonté est de faire bénéficier à TOUS les enfants de 5ème primaire fréquentant les écoles du village de pouvoir acquérir cette autonomie sur la route. L'objectif à moyen terme est bien évidemment de les inciter à se déplacer en vélo mais aussi de devenir un jour des conducteurs prudents, responsables et respectueux des usagers les plus faibles.

A Ittre, c'est un défi que nous relevons avec énergie et enthousiasme.

En 5 ans, ce sont presque 500 enfants du village qui ont suivi et réussi cette formation!

Dès le départ, les 4 écoles du village ont adhéré au projet et, après 3 ans de collaboration efficace avec l'ASBL Pro Vélo, elles fonctionnent aujourd'hui de façon autonome.

De plus, une formation spécifique a été dispensée à de nombreux accompagnateurs bénévoles et à des gardiens de la paix qui accompagnent les enfants sur la route et supervisent le passage du brevet.

Toutes ces énergies se rejoignent pour permettre aux enfants d'acquérir une certaine autonomie dans leurs déplacements.

Nous remercions tous les intervenants sans lesquels ce beau projet ne pourrait exister.

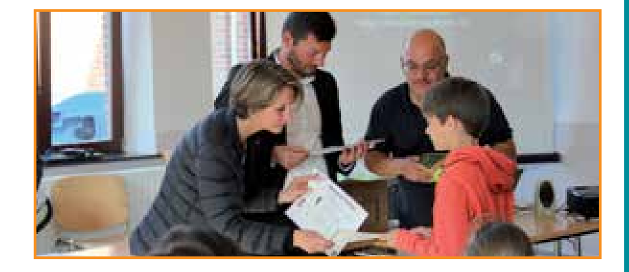
Personnellement je tiens aussi à remercier les parents de la confiance qu'ils font et au projet et à leurs enfants, confiance qui doit continuer à s'accompagner de conseils de prudence et de vigilance sans oublier les consignes de visibilité.

Je tiens aussi à féliciter tous ces enfants qui ont dépassé leurs appréhensions pour s'aventurer sur la route au milieu des voitures. Tout n'est pas complètement acquis : il faut surtout maintenir attention et concentration ! Et un vélo en bon état !

> **Hélène de Schoutheete,**
> **Echevine de la Mobilité**







VAGUE DE CHALEUR ET PICS D'OZONE -SOYONS SOLIDAIRES - AIDONS LES PERSONNES ISOLEES ET SENSIBLES QUI NOUS ENTOURENT

Comme chaque année, à la belle saison, les alertes « Vague de chaleur et pics d'ozone » sont susceptibles d'être lancées. De par les multiples services et activités organisés dans notre commune, nombre de nos concitoyens sont particulièrement exposés aux risques provoqués pas les changements de température et la qualité de l'air (concentration d'ozone).

Soyons solidaires

En présence d'une vague de chaleur ou de pics d'ozone, soyons vigilants aux personnes de notre entourage et particulièrement aux personnes les plus sensibles :

- Les bébés et enfants en bas âge
- Les seniors
- Les malades chroniques
- Les personnes isolées.

Les personnes isolées et/ou âgées de notre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Vague de chaleur – Troubles liés aux fortes chaleurs

- Douleurs musculaires, crampes, spasmes
- Faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées et vomissements
- Le « coup de chaleur » : l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, le coup de chaleur peut mener jusqu'au coma.

Pics d'ozone – Troubles liés aux pics d'ozone

- Essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires
- Irritation des yeux
- Maux de tête
- Maux de gorge.

Que faire en cas de malaise ?

Prévenez immédiatement votre médecin traitant ou le médecin de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée, appelez immédiatement les services d'urgence au 112.

Quelques conseils lors de vague de chaleur et de pics d'ozone :

- Buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux, même si vous ne ressentez pas le besoin de boire
- Restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- Fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- Cherchez l'ombre et les endroits frais
- Si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- Evitez l'alcool et les boissons sucrées
- N'abandonnez jamais une personne ou un animal dans notre voiture en stationnement
- Les enfants se déshydratant beaucoup plus vite qu'un adulte, il faut les hydrater plus que d'habitude
- Protégez les adultes et les enfants du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

Si vous constatez qu'une personne est en difficulté lors d'une vague de chaleur ou de pics d'ozone, n'hésitez pas à contacter les services d'urgence si nécessaire ou le C.P.A.S. au 067/64.71.67.

> Françoise Peeterbroeck, Echevine des Affaires sociales, Présidente du C.P.A.S.

MOBIMED : UN PROJET DE MOBILITÉ CITOYENNE

Le saviez-vous ?

Les professionnels de la santé mettent près de 10 minutes en moyenne pour trouver une place de stationnement lors de leurs visites à domicile.

Un projet pilote pourrait apporter une solution dans la zone ouest du Brabant wallon. **MOBIMED** est une initiative des médecins généralistes de Tubize-Rebecq avec le soutien de la zone de police et des 4 bourgmestres.

Dès le 1er juillet 2015, chaque citoyen pourra autoriser un médecin à stationner son véhicule, durant sa prestation de soins, devant un garage ou un emplacement privé.

Vous souhaitez participer ce projet solidaire ?

Signalez-vous à votre médecin traitant ou au secrétariat des médecins de Tubize-Rebecq (umgtr@skynet.be - 0473/27.17.45)

Vous recevrez un autocollant **P** (12X12) à apposer sur l'emplacement prêté.



Le médecin apposera sur son pare-brise une plaquette MOBIMED avec le numéro où on peut le joindre en cas de nécessité impérative de déplacer son véhicule.

Une visite dure rarement plus de 20 à 25 minutes.

Les services de police seront informés de la liste des emplacements partenaires de MOBIMED.

N'hésitez pas à rejoindre ce projet pour une mobilité plus solidaire.

Si l'expérience pilote est une réussite, le projet pourrait s'étendre à d'autres services de soins à domicile.

> Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité, Françoise Peterbroeck, Echevine des Affaires sociales

LE POTAGER COMMUNAL SORT D'HIBERNATION

À la mi-mai, Les citoyens membres du potager communal ont retroussé leurs manches pour défricher leur espace vert situé rue Jean Jolly.

Cette tâche, quelque peu ardue, est la première étape d'un long processus de dynamisation du potager communal, cher au Plan de Cohésion Social.

Heureusement, c'est autour d'un bon barbecue que l'équipe motivée s'est réunie. Ce qui rend la tâche tout de suite plus agréable pour nos jardiniers.

Petits et grands sont les bienvenus dans le potager et la convivialité est le fil conducteur du projet.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez rejoindre l'aventure !

Lionel Lattenist / Plan de Cohésion Sociale

- l.lattenist@ittre.be
- 0484/63.30.38



> Françoise Peeterbroeck, Echevine des Affaires sociales, Présidente du C.P.A.S.



LE MUSÉE MARTHE DONAS CHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'art vous intéresse.



Vous êtes attaché à notre village.

Vous êtes sociable, motivé et vous avez du temps disponible.

Rejoignez l'équipe des permanents du Musée Marthe Donas.

Depuis 2010, le Musée Marthe Donas ouvre ses portes aux visiteurs de passage et aux amateurs d'art les samedi et dimanches après-midi de 14 à 17h (18h en été) et propose des visites guidées sur réservation.

Nous cherchons des personnes dynamiques et motivées pour compléter notre équipe qui accueille les visiteurs, quelques heures par mois ou plus selon vos disponibilités.

Une formation spécifique pourra même vous être proposée si vous le souhaitez.

Pour en parler, contactez Monique Lenoir au 0471 21 63 88 ou info@museemarthedonas.be

> Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture



PARRAINAGE DU MONUMENT DE VIRGINAL PAR LES ÉCOLES



Il s'est déroulé au monument de Virginal le jeudi 27 mai 2015.

Voici le discours d'accueil prononcé à cette occasion par l'Echevin des Associations patriotiques :

Au cours de cette année scolaire 2014 - 2015, La Belgique a commémoré le Centenaire de la 1ère Guerre mondiale.

Les Combattants de 14-18 ont tous disparu. Ce sont les Associations patriotiques et les élus qui continuent de fleurir les monuments aux morts.

Il y a lieu de renforcer ce devoir de mémoire auprès des jeunes générations. Pour ce faire, lors d'une réunion entre la FNC de Virginal et les Directions d'école, il a été proposé un parrainage des monuments de Virginal, le monument du Cimetière et celui-ci, par les élèves de 6e année primaire.

Le Collège communal, en sa séance du 11 août 2014, s'est volontiers montré favorable envers cette initiative.

A cet effet, une Charte, sera exposée au Centre administratif de la Commune, après la signature qui aura lieu à l'issue de cette cérémonie.

Le Conseil communal a donc approuvé, en date du 23 septembre 2014, le parrainage des monuments par les élèves de 6e année primaire de Virginal et aussi la Charte qui vise à encourager la préservation du Souvenir de la Mémoire, à travers la sauvegarde des monuments.

Elle invite aussi les élèves de 6e année à transmettre annuellement à leurs successeurs de 5e année les devoirs de cette Charte.

Je remercie sincèrement la FNC de Virginal et son Président Monsieur Freddy Beublet ainsi que Madame Sylvie Hautenauve, Directrice de l'école libre de Virginal, Monsieur Nicolas Joachim, Directeur de l'école communale de Virginal et les enseignantes. Vous êtes les chevilles ouvrières de ce parrainage. A l'image de cette mère gravée sur le monument, vous inculquez à nos jeunes des valeurs : valeurs patriotiques, valeurs de citoyenneté, de responsabilité, d'éthique, de justice et de paix.

Je vous remercie de votre présence nombreuse et vous souhaite, à toutes et à tous une belle et enrichissante cérémonie de Parrainage.



> Richard Flandroy,
Echevin de l'Enseignement
et des Associations patriotiques

LE VOYAGE DES AÎNÉS À GUISE (AISNE - FRANCE)

Le 7 mai, quelque 74 aînés ont quitté le Plateau du Tram en direction de Mons, de Maubeuge, puis de la Thiérache en Picardie. La vue est superbe, avec les prairies séparées par des haies, pour former autant de bocages.

C'est à Guise, sur l'Oise, non loin de la nouvelle gare de chemin de fer, que Jean-Baptiste Godin installa en 1846 sa manufacture d'appareils de chauffage et de cuisine, les fameux « poêles Godin » en fonte. Parallèlement, il s'intéressa au logement de ses ouvriers (300 en 1865, plus de 900 deux ans plus tard); cette politique sociale est un peu comparable à celle pratiquée à l'époque des verreries de Fauquez, sauf qu'ici, ce ne sont pas des maisons individuelles, mais bien des appartements qui sont attribués aux travailleurs.

Le Familistère (littéralement : « lieu de réunion des familles »), ce sont cinq immeubles d'habitation qui donnent sur de vastes cours aérées. Les appartements possèdent plusieurs pièces, des vide-ordures et du chauffage. Les écoles étaient mixtes, laïques, obligatoires et gratuites (Nous sommes dans la deuxième moitié du 19e siècle !). Une piscine située près de la buanderie permettait aux enfants d'apprendre à nager ; toute l'eau était chauffée par les machines à vapeur de l'usine. Il y avait aussi un théâtre et un jardin d'agrément. Et bien sûr, un économat où les familles pouvaient s'approvisionner. Cependant, ce système allait au-delà du paternalisme social car le reliquat du bénéfice non utilisé pour les écoles et les caisses de secours était distribué aux travailleurs qui détenaient ainsi des parts de copropriété. Le Familistère fut donc géré comme une coopérative ouvrière de production pendant un siècle.

La Thiérache, c'est aussi la région des églises fortifiées. En fin d'après-midi, nous avons visité celle de Beaurain située à quelques kilomètres de Guise. Elle est flanquée de quatre tours, entourée par le cimetière, mais isolée du village. Au départ, elle a été construite par les villageois au 16e siècle pour préserver les habitants et leur bétail des pillards. Le clocher est massif et impressionnant. Il est pourvu de plusieurs systèmes de défense. En regardant la campagne environnante, on imagine voir encore apparaître au loin des soldats du temps de l'occupation espagnole…

Mais il est l'heure de regagner le car, heureux d'avoir visité le Familistère, ce haut lieu de l'histoire économique et sociale des 19e et 20e siècles ; et aussi cette église fortifiée, témoin des guerres qui ont ravagé la Thiérache, lieu de passage, au cours des 16e et 17e siècles. Nul doute que certains participants seront tentés d'approfondir ces découvertes par une recherche sur internet.

> Richard Flandroy, Echevin des Aînés







11È DICTÉE GUSTAVE BARBIER

Le 13 mai, les six classes de 6è primaire de l'entité avaient participé à ce concours d'orthographe qui porte le nom de l'ancien bourgmestre d'Ittre.

La remise des prix, trois par école, s'est déroulée ce mardi 2 juin à la salle Planchette en présence des Autorités communales, des directions d'écoles, des enseignants et des parents.

Bravo aux lauréats.

> Richard Flandroy,
Echevin de l'Enseignement







UNE POLITIQUE SPORTIVE BIEN ORDONNÉE

a) l'Agora quartier du Tram :

Le projet, datant de l'ancienne législature, a été repoussé par Infrasport en février 2013 et a dû être revu suivant des normes permettant l'accès à la subsidiation. Le nouveau dossier complet a été accepté le 25 novembre 2014 par Infrasport. L'accord de l'inspection des finances a été, lui aussi, acquis dernièrement. Il reste à obtenir la promesse ferme du Ministre des sports, René Collin. Nous nous y employons et restons optimistes à court terme.

Coût estimé : 262.944 € - Subside attendu de la Région wallonne : 173.205 €

b) **Le projet de centre sportif à Virginal** a été estimé, au départ, à 3.989.782 €. Les adjudications ont permis de descendre ce chiffre à 3.625.951 € :

- 1er projet : 1.347.226 €
- 2è projet : 1.904.545 €
- 3è projet : 374.180 €

Les subsides de la Région wallonne sont de 2.369.767 €. L'ensemble du budget nécessaire est finalisé sans emprunt. La vente d'un terrain à l'I.B.W. et un montant d'impulsion permettant cette façon de travailler.

c) Les terrains de tennis d'Ittre sont refaits et praticables immédiatement.

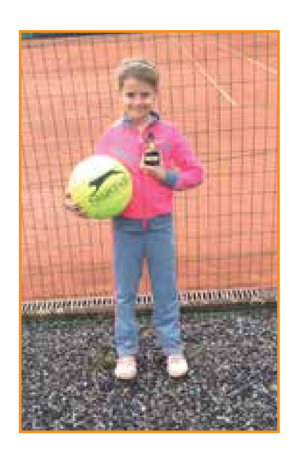
d) En ce qui concerne « Sportissimo », la piscine est en construction avec l'accord des 4 communes de l'ouest du Brabant wallon. Ce projet qui date de l'ancienne législature et qui a connu des déboires techniques est assumé par la nouvelle majorité communale avec le souci de poursuivre au mieux cette réalisation.

La politique sportive à Ittre, avec l'implication de la commune et surtout grâce à l'obtention de gros subsides régionaux, permettra à nos habitants de développer au mieux leurs activités sportives et de loisirs.

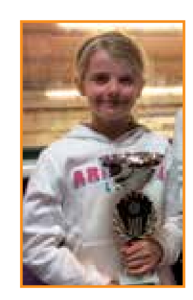
> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**

SPORTS : NOS FUTURS CHAMPION(NE)S : MÉLUSINE SPITAELS, UNE TENNISWOMAN D'AVENIR !

Mélusine qui a aujourd'hui 8 ans a commencé à jouer au tennis à 5 ans. Elle suit des cours de tennis à l'Argayon club de tennis Nivellois et joue en parallèle avec ses parents et son frère sur les terrains du club de tennis d'Ittre auquel toute la famille est affiliée depuis très longtemps. Il est apparu assez vite que Mélusine avait les aptitudes nécessaires pour devenir une bonne joueuse de tennis et le tennis est devenu une passion pour elle.



Ses parents et son club l'ont inscrite très jeune à des tournois tout d'abord en 12 mètres et ensuite en 18 mètres. Elles a remporté un bon nombre de tournois et a ramené à la maison un très grand nombre de coupes, trophées qu'elle affectionne particulièrement....Classée C30.4 à 8 ans tout juste(elles sont 4 filles de cette catégorie d'âge à avoir ce classement en Belgique), elle est reprise depuis 2014 à l'Association Francophone de tennis (AFT) avec seulement 3 autres filles de son âge.



Mélusine et Léa toutes deux Ittroises, ont été, pour leur première participation aux interclubs l'an dernier, vice-championnes de Brabant et tenteront cette année d'obtenir un titre en Ligue vu que leur classement respectif ne leur permet plus de jouer en interclub régionaux. Elles ont d'ailleurs remporté leur première rencontre contre Arlon le 25 mai dernier.

Il nous reste à leur souhaiter bonne chance pour la suite.

> **Daniel Vankerkove, Échevin des Sports**

COLLECTE 2015 DES BÂCHES AGRICOLES

ORGANISÉE PAR L'INTERCOMMUNALE DU BRABANT WALLON (IBW)

avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement ainsi que des communes du Brabant wallon et de Braine-le-Comte

Quand et où ?

Du mercredi 10 au mercredi 17 juin 2015 inclus (attention, dans la mesure du possible, merci d'éviter les dépôts de bâches le samedi 13 juin !)

- Pour les parcs à conteneurs de l'IBW : de 11 h à 17 h
- Pour le parc de Braine-l'Alleud - Waterloo : de 10 h à 15 h
- Pour le parc de Mont-Saint-Guibert : de 8h30 à 15 h (entrée pont bascule)

Pourquoi ?

Les bâches agricoles sont encore trop souvent brûlées sur les champs, abandonnées sous forme de dépôts sauvages (talus, chemins creux,...) ou laissées au gré du vent et retrouvées accrochées aux fils barbelés des clôtures. Dans tous les cas, la qualité de notre environnement et de nos paysages s'en ressent. Il fallait donc agir !

Les bâches agricoles constituent un gisement relativement homogène apte au recyclage. Après leur collecte, elles sont pressées en balles puis réinjectées dans la filière du plastique recyclé. Après lavage et extrudation, le polyéthylène récupéré peut notamment servir à fabriquer de nouveaux piquets de clôtures, du mobilier urbain ou des poteaux divers. Il peut également être incorporé dans la fabrication de nouveaux films plastiques, sacs poubelles, etc.

En nous confiant vos bâches agricoles, vous garantissez une nouvelle vie à vos plastiques et contribuez à la protection de notre environnement.

En 2014, nous avons récolté 200 tonnes de bâches agricoles en une seule semaine dans nos parcs à conteneurs. Toutes ont connu une deuxième vie !

Consignes à respecter

Attention, vous avez un rôle important à jouer ! La qualité du recyclage dépend de la qualité des déchets que vous nous confiez. C'est pourquoi vous devez veiller à respecter scrupuleusement les instructions suivantes :

- Sont acceptés, les bâches rétractables d'ensilage et les films étirables d'enrubannage en plastique uniquement.
- Ceux-ci doivent être brossés et/ou lavés au jet d'eau de manière à retirer toutes les autres matières (ficelles, fils de fer, boues, betteraves, fourrage, emballages de produits phytosanitaires, big-bags, sacs d'engrais, filets, déchets divers tels que briques, jus, pulpes, ...) ;
- Les ballots ne doivent pas dépasser 25 kg.
- Les ficelles à ballot ne sont pas reprises

En respectant ces consignes, vous garantissez un recyclage de qualité.

Les préposés des parcs à conteneurs ont le droit de refuser les lots qui ne seraient pas conformes.

> **Daniel Vankerkove, Echevin de l'Information**

VISITE À L'INCINÉRATEUR DE VIRGINAL

Le Comité d'Accompagnement de l'IBW ainsi que quelques riverains ont visité ce vendredi 29 mai l'usine de valorisation énergétique de Virginal.

Ils ont pu s'entretenir avec le Directeur, Monsieur Mafa. Un film leur a également été proposé retraçant l'historique, l'évolution ainsi que le fonctionnement du site.





UN NOUVEAU CHAMPION DE BELGIQUE



L'athlète ittrois, Jérôme Kahia, lauréat du Mérite Sportif 2014, est devenu champion de Belgique en salle du 1500M.

Toutes nos félicitations à notre concitoyen.

> **Daniel Vankerkove, Échevin des Sports**



ENQUÊTE PUBLIQUE

Déplacement des sentiers 29 30 43 et 45 repris à l'Atlas des Chemins de Virginal, situé rue Bruyère-Tout-Vent à 1460 Virginal, sur les parcelles cadastrales 3ème Division, Section B, n°301c, 300c, 341a, 342c, 342b, 310a, 310b, 309s sollicité par M. Stallaert demeurant à Virginal rue Bruyère-Tout-Vent 12.

Enquête publique : du 12/06/15 au 13/07/15 période durant laquelle le dossier peut être consulté au service urbanisme, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre pendant les heures de service soit du mardi au vendredi de 9 à 12h et le samedi 20/06/15 de 9 à 11h.

Tout tiers intéressé peut adresser ses observations/réclamations par télécopie/courrier ordinaire au Collège communal du 12/06/15 au 13/07/15. Toutes les informations relatives à cette enquête sont consultables aux valves communales.

> **Daniel Vankerkove, Échevin de l'Urbanisme**



BE ALERT : SYSTÈME DE PREVENTION

BE-ALERT: SOYEZ ALERTÉ EN SITUATION D'URGENCE

En situation d'urgence, une alerte rapide de la population est cruciale. Actuellement, la manière dont chaque citoyen est averti varie en fonction des canaux disponibles au niveau communal, provincial et national.

Le Centre de Crise du Service public fédéral Intérieur travaille à la modernisation des canaux d'alerte.

BE-Alert est un nouvel outil d'alerte qui vise à avertir de matière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence.

Avec BE-ALERT, le Centre de crise apporte également une aide concrète et directe aux autorités compétentes en mettant à leur disposition un système informatisé, automatisé et moderne d'alerte et d'information de la population pour sa sécurité.

COMMENT SERAIS-JE ALERTÉ ?

Selon la situation d'urgence, l'autorité responsable de la gestion de crise peut décider d'envoyer un message d'alerte via les canaux dont elle dispose. **Pour recevoir ces messages envoyés via BE-ALERT, vous devez vous inscrire au préalable.** Visitez le site : www.be-alert.be (inscription : http://webform.be-alert.be/auth.aspx)

Par cette inscription, vous pouvez en outre choisir d'être alerté par :

- message vocal sur votre téléphone fixe ou mobile
- SMS sur votre téléphone mobile
- message écrit par e-mail
- message écrit par fax

Les autorités peuvent également envoyer automatiquement des messages d'alerte via leurs comptes Twitter et Facebook.

Nous vous conseillons donc de suivre dès maintenant les comptes officiels

- de votre Province
  - Compte Twitter officiel: Centre_Crise_BW
  - http://www.crisebw.be
  - mail : securite@gouverneurbw.be)
  - Téléphone (situation de crise / phase provinciale) + 32 (0)10 236 785
- du Centre de Crise National
  - Site : http://centredecrise.be/fr
  - Twitter : https://twitter.com/crisiscenterBE
  - Facebook: https://www.facebook.com/Crisiscen-terBE) -
  - Téléphone: +32 (0) 2 506 47 11.

> **Par le Collège,**
> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**





EXPRESSION POLITIQUE P.A.

QUE RETENIR DU DÉBAT BUDGÉTAIRE DE LA MI-2015 ?

Au premier semestre de l'année, le Conseil Communal procède à un ajustement de son budget. D'habitude, cet exercice porte essentiellement sur l'intégration du boni provenant de la clôture des comptes de l'année précédente. Depuis trois ans, la pratique de la majorité est différente : c'est à cette occasion qu'elle définit sa stratégie d'investissement dans de nouveaux projets. Hélas, à chaque fois, l'échéance est reportée à l'année suivante au nom d'une prudence toujours prétextée. Résultat : à ce jour, l'essentiel des réalisations de cette majorité consiste à finir les travaux entamés par la majorité précédente : les rénovations de la salle Planchette, de la maison Chabeau ou de l'école de Virginal, la piste cyclable ou le rond - point d' Haut-Ittre....D'autres projets s'enlisent comme le projet « Agora » au quartier du Tram ou l'aménagement de pourtour de l'église Saint-Rémy bouclés en fin 2012 mais toujours pas débutés à ce jour !

Pourquoi cet attentisme ? Il y a, au moins, trois raisons :

La première, c'est l'impact budgétaire des inondations de juillet 2014. A ce jour, le Collège communal y fait face et y engage 700.000€ (?).

La deuxième raison est l'incapacité de la majorité à maîtriser l'évolution inquiétante du budget de la Commune (au moins 3 % de déficit structurel) liée à une dépendance croissante (+/- 35 % !) des taxes payées par NMLK et Idem Papers. P.A. soumet, depuis 7 ans, une procédure pour sortir notre Commune de cette dépendance outrancière à l'égard de ces deux sociétés. **A ce jour, en vain !**

La troisième raison de cet attentisme est la politique sportive qu'à l'aveugle, le Collège Communal poursuit depuis 3 ans. Jugez plutôt. Le coût de l'infrastructure sportive de Virginal est fixé, en mai 2015, à 3.695.000€. La subvention régionale est de 2.370.000€. Résultat : l'investissement communal **sur fonds propres** atteint **1.325.000€** ! Voilà une des sommes qui plombe le budget communal ! Et nous ne sommes qu'au début des travaux....Si l'on y ajoute les surcoûts de la piscine SPORTISSIMO à Rebecq évalués, à la même date, à +/- 3.500.000€ et à répartir, le cas échéant, entre les 4 Communes partenaires, qu'en penser ?

La conclusion de P.A. soumise à votre appréciation est : **il faut d'urgence revoir ces deux projets sportifs, utiles mais trop coûteux.**

> **Claude DEBRULLE,**
> **Conseiller Communal P.A.**



DÉCÈS

VANHASSEL YVONNE : décédée le 30/04/2015 à Tubize
VANSTEENKISTE MARLEEN : décédée le 06/05/2015 à Ottignies-Louvain-la-Neuve
BORIN LÉON : décédé le 8/05/2015 à Ittre
BONTET ALBERT : décédé le 9/05/2015 à Ittre
HERBAUT RENÉ : décédée le 14/05/2015 à Ittre
FONTAINE GUY : décédé le 21/05/2015 à Uccle
TAVERNIER ROGER : décédé le 22/05/2015 à Ittre
CANNESIER SYLVIE : décédée le 30/05/2015 à Woluwé-Saint-Lambert

NAISSANCES

DANLOY CHARLIE : née le 28/04/2015 à Nivelles
MATAGNE FÉLIX : né le 13/05/2015 à Braine-l'Alleud

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

QUELQU'UN À QUI PARLER… ET SI C'ÉTAIT VOUS CE QUELQU'UN ?



Quand tout s'effondre, quand on se sent seul, quand on ne sait plus faire confiance, … c'est vraiment important d'avoir quelqu'un à qui parler. C'est même essentiel !

Tous les jours, 24h sur 24, notre centre Télé-Accueil Namur-Brabant wallon propose une écoute par téléphone (au n°107) gratuitement, dans la confidentialité et l'anonymat, aux personnes en difficulté. Pour pouvoir offrir ce service aux citoyens, nous recherchons régulièrement des bénévoles, sensibles aux problématiques d'autrui et prêts à s'engager le temps d'un appel dans une vraie relation d'aide, sans jugement de valeurs. Peut-être vous ? Quant à nous, nous nous assurons de vous former et de vous encadrer tout au long de votre volontariat.

Cette expérience vous intéresse ? Vous souhaiteriez nous rejoindre ? Vous aimeriez en parler pour savoir si vous prêt(e)s ? N'hésitez plus et prenez contact avec notre secrétariat au 010/45.79.46. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. Vous trouverez également des informations sur le site internet www.tele-accueil.be

Prochain Conseil communal :
23 JUIN – 19H GRAND PLACE

Bulletin d'Informations Communales
Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**
Coordinateur communal : **Angel Antuna**
Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**
Impression : **Imprimerie Delferrière**